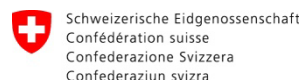




Un projet soutenu par :



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Aux représentants des médias**

**EMBARGO 20 avril 2010, 16h**

**Lausanne, le 20/04/2010**

## **27 collectivités franco-suisse s'engagent dans le projet REVE d'Avenir pour relever le défi énergétique et climatique**

*A Lausanne ce mardi 20 avril 2010, une cinquantaine de participants, représentants de 27 collectivités locales de Suisse et de France se sont donnés rendez-vous pour le lancement officiel du projet énergétique et climatique « REVE d'Avenir ». Les élus présents à l'événement ont marqué leur détermination en signant ensemble, au nom de leurs collectivités, la Convention des Maires. Ils s'engagent ainsi à atteindre et dépasser les objectifs européens des 3x20%, à savoir : d'ici 2020, diminuer de 20 % la consommation d'énergie, couvrir 20 % des besoins en énergie par des énergies renouvelables, et diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre.*

« REVE d'Avenir » se veut être la plateforme centrale des actions de développement durable de l'ensemble des acteurs du territoire de ces 27 collectivités (qui regroupent 3,3 millions d'habitants) et créer un mouvement exemplaire pour d'autres régions. Ce projet vise l'excellence dans la conduite des politiques énergétiques communales et permet de fédérer autour d'un but commun des collectivités de tailles et de situations géographiques très variées.

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, a accueilli mardi après-midi à l'Hôtel de Ville de Lausanne un parterre de choix. Une cinquantaine de maires et d'élus de communes, de villes et d'intercommunalités, de spécialistes de l'énergie et du climat avaient fait le déplacement à Lausanne pour marquer symboliquement le lancement de REVE d'Avenir.

Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud a pris la parole à l'occasion de cette cérémonie de lancement, en tant que Président de la Coordination régionale du Bassin lémanique d'INTERREG. REVE d'Avenir bénéficie des fonds d'INTERREG France-Suisse et représente une importance décisive pour ce vaste programme de collaboration transfrontalière car il réunit 27 collectivités issues de cinq cantons de Suisse romande et de quatre régions françaises.

L'originalité du projet « REVE d'Avenir », coordonné par Energie-Cités et SuisseEnergie pour les communes, est de **mobiliser les 27 collectivités engagées autour d'actions communes** liées aux objectifs énergétiques et climatiques européens (par exemple l'installation parallèle de milliers de panneaux solaires). Une **plateforme internet** de propositions d'actions, de partage d'informations et de résultats ainsi que des activités de mobilisation **faciliteront l'échange de connaissances** entre les acteurs de ces 27 territoires signataires de la Convention des Maires. Une « centrale » **permettra de visualiser les projets réalisés** de manière géo-localisée **ainsi que les économies obtenues en termes d'énergie et de CO<sub>2</sub>.**

**Liste des collectivités engagées dans le projet « REVE d'Avenir » :**

<b>France</b>	<b>Suisse</b>
Annecy	Ayent-Anzère
Annemasse Agglomération	Crans Montana
Besançon	Fribourg
Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard	Genève
Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc	La Chaux-de-Fonds
Communauté de communes de Lons le Saunier	Lausanne
Chambéry Métropole	Martigny
Chalon sur Saône	Montreux
Dijon	Morges
Echirolles	Neuchâtel
Grand Besançon	Vevey
Grand Dole	
Grand Lyon	
Grenoble Alpes Métropole	
Montmélian	
Mulhouse Alsace Agglomération	

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec**

En France – Energie-Cités : [christiane.maurer@energie-cites.eu](mailto:christiane.maurer@energie-cites.eu) Tél + 33 (0)3 81 65 36 83

En Suisse – SuisseEnergie pour les communes : [brigitte.dufour@bio-eco.ch](mailto:brigitte.dufour@bio-eco.ch). Tél + 41 (0)21 861 00 96

